

Extrait du Registre des délibérations
 du Conseil Municipal Séance du 16 décembre 2025

DATE DE CONVOCATION : 28 novembre 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS : - En exercice : 10 - Présents : 8
 - Votants : 8 - Absents : 2

L'an deux mil vingt-cinq, le seize décembre à 20 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Bruno GAUTIER, le Maire, sur convocation qui leur a été adressée le vingt-huit novembre deux mil vingt-cinq conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Membres présents : Bruno GAUTIER, Jean – Luc DECHAMP, Michel COURTIER, André LADET, Michael DHAUSSY, Lydie CAUMES, Philippe FROGNEUX, Laura MORLET.

Absents excusés : Sophie GUITTON, Angélique MEUNIER.

Pouvoirs : /

Secrétaire de séance : Michel COURTIER.

Objet de la délibération : Information en matière de Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA)

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'en application de l'article L. 2122-23 du Code général des collectivités territoriales, le maire rend compte des décisions relatives à l'exercice des droits de préemption définis par le Code de l'urbanisme en vertu de la délégation reçue du conseil municipal à chacune des réunions obligatoires de celui-ci.

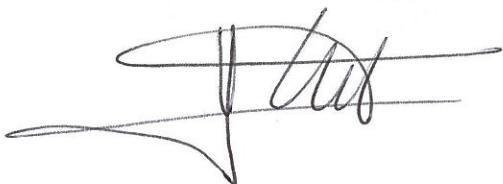
Depuis le conseil municipal en date du 5 décembre 2024, 5 DIA ont été déposées, sans exercice du droit de préemption par la commune sur celles-ci.

Une nouvelle information sera effectuée lors de la prochaine séance.

Le Conseil municipal prend connaissance du bilan des Déclarations d'Intention d'Aliéner.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de séance,
Michel COURTIER



Pour extrait conforme,
Ocquerre, le 18 décembre 2025

Le Maire,
Bruno GAUTIER

